

Le 19 novembre 2018

Madame Lelièvre et membres du SEMB-SAQ,

C'est avec un profond regret que je reviens sur l'incident du 17 novembre dernier à la SAQ Sélection de Saint-Eustache au cours duquel j'ai décidé de franchir les lignes de piquetage pour me procurer de l'alcool pour ma consommation personnelle.

Je consens que mon geste était insouciant. Étant employé d'un fournisseur officiel de la SAQ, je n'ai pas analysé la portée que cette décision individualiste pourrait avoir sur mon employeur. Je désire affirmer que mon employeur, Domaine Lafrance, n'est aucunement lié à cette faute que j'ai commise.

J'ai conscience d'avoir mal agi et je désire présenter ici mes plus sincères excuses aux membres du SEMB-SAQ ainsi qu'à mon employeur.

J'espère sincèrement que mon geste ne ternira pas la relation du Domaine Lafrance avec la Société des alcools du Québec et les membres du SEMB-SAQ.

En vous réitérant mes excuses, je vous prie de croire, Madame Lelièvre à mes sentiments respectueux.

Steve Tassé



---

Responsable des opérations